



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

MODALITES DE SELECTIONS

INTERNATIONALES

Saison sportive 2016

Version au 08 décembre 2016

MODALITES GENERALES DES SELECTIONS EN EQUIPE DE FRANCE ELITE

PREAMBULE

L'objectif majeur de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) est d'obtenir à minima une médaille lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio de Janeiro. Le calendrier sportif international est très dense. Pour toutes les disciplines reconnues de haut niveau de la fédération, les sélections en Equipe de France visent à la fois à être médaillées dans les épreuves de référence (Championnats d'Europe et Championnats du Monde) et contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous de demain.

CADRE GENERAL

- 1- Le Directeur Technique National (DTN) est le sélectionneur, il arrête la sélection après consultation du comité de sélection.
- 2- Les sportifs doivent être licenciés auprès de la F.F.TRI. pour la saison 2016.
- 3- Un quota peut être attribué au choix du sélectionneur en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribueraient les instances internationales (E.T.U.-I.T.U.).
- 4- Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés au sein de l'équipe de France pour la compétition correspondante.
- 5- Si le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la F.F.TRI., le sélectionneur choisit les sélectionnés dans l'intérêt de l'Equipe de France après consultation du comité de sélection.
- 6- Après l'attribution des places aux sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection, s'il reste des places à attribuer, le sélectionneur peut, à discrétion, décider de retenir ou non un ou des sportifs dans l'intérêt de l'équipe de France. Ce ou ces sportifs pourront participer à une stratégie collective permettant à un autre membre de l'équipe de France de décrocher une médaille.
- 7- Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer le quota attribué au pays.
- 8- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
- 9- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau dûment signée, à la conformité de la préparation définie

avec l'Entraîneur National et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte international.

- 10- Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ou du non-respect du calendrier de compétitions.
- 11- Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par l'International Triathlon Union (I.T.U.) et/ou par l'European Triathlon Union (E.T.U.) aux règles en vigueur pour les Championnats du Monde, d'Europe et les W.T.S..
- 12- En cas d'épreuve par équipe distincte de l'épreuve individuelle, la participation à cette épreuve sera décidée dans l'intérêt de l'Equipe de France. En fonction du niveau de performance des sportifs (ves) sélectionnés (ées) et du calendrier international, le sélectionneur se réserve le droit de constituer ou non, une équipe de France. L'équipe est composée à partir des sportifs sélectionné(e)s en individuel sauf cas particulier.
- 13- La F.F.TRI. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la F.F.TRI. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

EQUIPE DE FRANCE ELITE

TRIATHLON COURTE DISTANCE

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

CODE APE 9312Z - N° SIRET 337 535 868 00034



GRANDE FINALE DE LA SERIE CHAMPIONNAT DU MONDE

Lieu : COZUMEL (Mexique)

Date de l'épreuve : 11 au 18 septembre 2016

Les sportifs (ves) qui réalisent les critères suivants doivent être éligibles par l'I.T.U. 26 jours avant le premier jour de compétition. Le sélectionneur se réserve le droit de pouvoir utiliser jusqu'à une substitution par genre tel que défini par la réglementation internationale.

Femmes et Hommes

Quota maximal I.T.U. : 6 Femmes / 6 Hommes

Critères d'accès à la sélection :

Avoir terminé dans les 3 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2016 avant le jour de publication officielle de la liste de départ de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (COZUMEL 2016),

OU

Avoir terminé dans les 6 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2016 sur le format olympique avant le jour de publication officielle de la liste de départ de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (COZUMEL 2016),

OU

Avoir terminé deux fois dans les 8 premiers(ères) d'une étape de la Série Championnat du Monde 2016 avant le jour de publication officielle de la liste de départ de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (COZUMEL 2016),

OU

Etre dans les 12 premiers(ères) du classement de la Série Championnat du Monde 2016 le jour de publication officielle de la liste de départ de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (COZUMEL 2016),

OU

Avoir terminé dans les 8 premiers(ères) du classement général de la Série Championnat du Monde 2015.

OU

A discrétion du sélectionneur après consultation du comité de sélection.et dans l'intérêt de l'Equipe de France.

Date de publication de la sélection : 20 juillet 2016

CHAMPIONNAT DU MONDE par équipe

Lieu : HAMBOURG (Allemagne)

Date de l'épreuve : 17 juillet 2015

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais (sous réserve de modification par l'I.T.U.)

Mixte : 1 seule équipe composée de 2 femmes et 2 hommes pourrait être inscrite auprès de l'I.T.U..

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionné(e) un(e) ou plusieurs sportifs (ves) après observation des épreuves internationales de la saison 2016 afin de composer une équipe.

Date de choix de la sélection : 16 juillet 2016

CHAMPIONNAT D'EUROPE – COURTE DISTANCE et SPRINT

Lieu : Pour le Courte Distance LISBONNE (Portugal) et pour le sprint CHATEAURoux (France)
Date de l'épreuve : Pour le Courte Distance du 26 au 29 mai 2016 et pour le sprint le 26 juin 2016

Femmes et Hommes

Quota maximal E.T.U. : 5 Femmes / 5 Hommes

Le sélectionneur, après consultation du comité de sélection, se réserve le droit de sélectionner ou non, un ou des sportifs (ves) ayant déclaré leur intérêt pour le championnat d'Europe auprès du DTN par voie postale à l'adresse suivante en précisant la ou les distances.

Fédération Française de Triathlon
à l'attention de Monsieur le Directeur Technique National
2 rue de la justice
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Pour le **Courte Distance** les candidatures doivent être reçues **avant le 14 avril 2016**, pour le **sprint** avant le **12 mai 2016**.

Date de publication de la sélection pour le Courte Distance : 20 avril 2016
Date de publication de la sélection pour le Sprint : 18 mai 2016

CHAMPIONNAT D'EUROPE par équipe

Lieu : LISBONNE (Portugal)
Date de l'épreuve : en attente de confirmation par l'E.T.U.

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais (sous réserve de modification par l'E.T.U.)

Mixte : 1 seule équipe composée de 2 femmes et 2 hommes pourrait être inscrite auprès de l'E.T.U.

Date de choix de la sélection : la veille de l'épreuve

ETAPE DE LA SERIE CHAMPIONNAT DU MONDE (W.T.S.)		
--	--	--

ABU DHABI (Emirats Arabes Unis)	Triathlon CD	4 et 5 mars
GOLD COAST (Australie)	Triathlon CD	9 et 10 avril
CAPE TOWN (Afrique du Sud)	Triathlon Sprint	23 et 24 avril
YOKOHAMA (Japon)	Triathlon CD	14 et 15 mai
LEEDS (Angleterre)	Triathlon CD	11 et 12 juin
STOCKHOLM (Suède)	Triathlon CD	2 et 3 juillet
HAMBOURG (Allemagne)	Triathlon Sprint	16 juillet
EDMONTON (Canada)	Triathlon Sprint	3 et 4 septembre

Sous réserve de modification des dates et formats par l'I.T.U..

Le sélectionneur se réserve le droit de sélectionner ou non en équipe de France, un ou des sportifs (ves) ayant déclaré leur intérêt pour une ou des étapes de la W.T.S. auprès du DTN par voie postale à l'adresse suivante au plus tard 35 jours avant le premier jour de course. Le choix des sportifs (ves) se fait dans l'intérêt de l'équipe de France. Les sportifs (ves) doivent s'assurer d'être éligibles sur la ou les étapes concernées.

Fédération Française de Triathlon
à l'attention de Monsieur le Directeur Technique National
2 rue de la justice
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Les sportifs (ves) retenus seront informés de leur sélection par téléphone au plus tard au moment de l'édition de la start list.